



CHARTRE DE L'ENTREPRISE ÉCORESPONSABLE

- 1 **Réduire** les impacts environnementaux de mes chantiers, de mon atelier et plus généralement de mon entreprise.
- 2 **Me former et former** régulièrement mes salariés à la mise en œuvre des technologies les plus efficaces dans le domaine de la construction durable ainsi qu'aux bonnes pratiques environnementales.
- 3 **Proposer** à mes clients les meilleures solutions dédiées à la construction durable, y compris les techniques anciennes adaptées aux territoires.
- 4 **Maîtriser** ma politique d'achat en recourant de façon privilégiée à des matériaux et composants dont les impacts environnementaux sont connus et évalués.
- 5 **Sécuriser** mes clients par la garantie des travaux réalisés, en particulier dans le cas de la mise en œuvre de matériaux ou composants innovants.

Je soussigné(e) Benoit BÔ
dirigeant(e) de l'entreprise TECHNICONTROL
m'engage à respecter la charte bâtir avec l'environnement.

Fait à Creteil le 15 janvier 2015

Cachet de l'entreprise et signature

TC **TECHNICONTROL**
Le Pico 46, rue Eugène Dupuis 94000
CRETEIL Tel : 01 45 11 96 96
SARL au capital de 100000 €
SIRET 722 060 053 00060

B. Bô

La Fédération Française du Bâtiment, s'appuyant sur son réseau composé de fédérations départementales, de fédérations régionales, d'unions et de syndicats de métiers, développe une politique volontariste visant à promouvoir la construction durable.

